

IL ÉTAIT UNE FOIS

Histoire du rugby féminin

Comme beaucoup d'autres activités en France, le rugby dans sa forme féminine a connu au début du XXe siècle un premier développement. Mais il s'est ensuite rapidement heurté à de nombreux obstacles qui l'ont fait péricliter. Et ce n'est qu'en 1991, avec la première Coupe du monde de rugby, qu'il a pu retrouver un certain éclat.

Rétrospective sur cette activité féminine chargée de stéréotypes et préjugés masculins.

Le tout début

Les premières traces de rugby féminin remontent en 1881 avec des matches exhibitions joués en Ecosse et dans le nord de l'Angleterre. Pour autant, l'activité reste plus que confidentielle et se résume sans doute à des pratiques officieuses dans le cadre d'équipes scolaires. La première preuve documentée d'une tentative de former une équipe entièrement féminine remonte à 1891, avec la tournée d'une équipe néo-zélandaise ; tournée finalement annulée en raison d'un tollé public.



(1895)

La Barette (années 1920)

En France, c'est en 1888 que le Docteur Philippe Tissié fonde avec Paschal Grousset la « Ligue Nationale de l'Education Physique ». S'éloignant du modèle du sport à l'anglaise, il développe les exercices en plein air dans le milieu scolaire, notamment par le biais des Lendits ; des rencontres sportives entre collégiens et lycéens. Dans ce contexte, la Barette – forme de rugby aseptisé où le plaquage n'existe pas - est introduite. Mais entre le développement du rugby à XV et l'interdiction des Lendits en 1903, l'activité disparaît.

Elle resurgit toutefois après la Première Guerre mondiale, en tant que pratique exclusivement féminine. Avec beaucoup de retard par rapport aux Britanniques et dans un contexte général d'essor du sport féminin, le rugby féminin français prend ainsi naissance via la Barette, au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Comme pour le football en 1917, c'est au club parisien du Fémina Sport que l'on doit l'introduction du rugby féminin en France. Sous la direction de la doctoresse Marie Houdré, quelques

joueuses du Fémina commencent en 1920 à s'entraîner sur le terrain du club, le Stade Elisabeth. Les entraînements se pratiquent à l'abri des regards et sous la direction de l'international, André Theuriet. Celui-ci adapte le jeu en réduisant la surface du terrain, en interdisant le dribbling et le plaquage aux jambes et en fixant l'effectif de l'équipe à douze joueuses (trois avants en moins).



Paris, Stade Elisabeth, 22/4/1922, Barette, BNF Gallica

En avril 1922, le rugby féminin se dévoile au grand jour

au Stade Elisabeth, pour la première rencontre officielle entre deux équipes du Fémina Sport. Une foule de curieux se masse à cette démonstration, accompagnée par le Ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, Paul Strauss qui préside le match.

L'initiative est pourtant loin de soulever l'enthousiasme, notamment dans la presse qui se révèle virulente. Très rapidement, des raisons morales et médicales sont évoquées pour court-circuiter le développement du rugby féminin. Ainsi, à l'image du football féminin, les représentations d'une femme maternelle faite pour procréer tout en entretenant sa grâce naturelle, renforcent l'hostilité envers cette pratique.

« Je suis tout à fait contre ! Les femmes n'ont rien à faire du rugby. Elles ne peuvent pas y jouer. D'abord c'est dangereux pour elles, très dangereux de même, et, de plus, sans élégance. Elles ont assez de sports comme ça ; qu'elles s'en contentent » (Frantz Reichel, champion sportif français polyvalent, dirigeant et journaliste sportif).

« Le Rugby pratiqué par la femme n'a rien d'esthétique, et je suis opposée à cette mode nouvelle » (Suzanne Lenglen, championne de tennis des années 1920).

Pourtant, dans la lignée du Fémina, quelques nouvelles équipes parisiennes voient le jour. Les *Hirondelles*, les *Cadettes de Gascogne*, le *Nova-Fémina*, la *Ruche* ou la *Clodo*, sont des équipes qui jouaient déjà au football, mais qui disputent maintenant un championnat de Paris et un Championnat de France avec trois équipes de Provinces : une lilloise (Lille Athletic Club) et deux toulousaines (Fémina Tolosa Sports, Intime Sportive).

Parallèlement, quelques matches exhibitions sont organisés. Mais en 1923, la Fédération française de rugby (FFR) interdit à ses clubs de mettre leurs terrains à la disposition du rugby féminin. La plupart des matches se déroulent alors au petit matin, sans public. En 1928, une rencontre de Barette entre une sélection de Paris et l'Armée Française, se joue toutefois devant 12 000 spectateurs. Mais en 1930, il ne reste plus que trois équipes parisiennes. La chute du rugby féminin est concomitante à celle du football. En 1933, le football et la Barette sont radiés de la Fédération des sociétés féminines sportives de France (FSFSF). Le rugby féminin disparaît durant les années 1930.

La renaissance (1966)

C'est au cours des années 1960 que le rugby féminin réapparaît. D'abord sous une forme folklorique estudiantine, puis de manière plus organisée à partir des années 1970, avec la création de l'Association française de rugby féminin (AFRF).

En 1966 des équipes d'étudiantes se créent pour participer à une campagne contre la faim dans le monde. Parallèlement, le rugby féminin s'implante dans l'Est du pays à Bourg-en-Bresse (les Violettes bressanes, doyen des clubs féminins), à Tournus (les Coquelicots tournusiens) et Villeurbanne (ASVEL), ainsi que dans le Sud-ouest à Toulouse (Toulouse Fémina Sport), Villemur sur Tarn (Panthers women) et dans les Landes sous forme d'ententes entre clubs (Biscarosse / Saint Julien en Born, Ychoux / La Teste).



Équipe des Violettes Bressanes (1966)

En 1972, Villeurbanne et Adour s'affrontent en finale du premier championnat féminin de rugby à XV.

Cette renaissance du rugby féminin explique notamment l'absence d'esprit de clocher qui anime à cette époque le rugby masculin. Mais faute de structures, d'organisation et d'argent, les clubs ont du mal à se stabiliser. Et ce d'autant plus que les résistances à cette pratique féminine sont encore nombreuses. Comme en témoignent les propos de Marceau Crespin, secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports, qui affirmait en 1969 que « *le rugby est contre-indiqué pour les joueurs filles et les femmes pour des raisons physiologiques évidentes. Cette pratique présente des dangers sur le plan physique et sur le plan moral... Aussi, je vous demande instamment de ne pas aider les équipes de rugby féminin...* ».

Il faut attendre 1982 pour qu'un accord soit conclu entre l'ARFR et la FFR. Dans la foulée, l'équipe de France de rugby à XV féminin dispute son premier match officiel à Utrecht contre la Hollande (victoire 4-0). Le rugby féminin est finalement intégré au sein de la FFR en 1989 par le Président Albert Ferrasse. À ce moment, la discipline compte environ... cinq cents licenciées !

Le développement (années 1990)

Surmontant les préjugés, le rugby féminin se structure progressivement. Des compétitions calquées sur le modèle masculin sont mises en place. Malgré des manques de moyens, les championnats nationaux se développent. En Europe, ce mouvement est encadré par les fédérations nationales, alors qu'aux États-Unis, l'évolution s'ancre dans le sport scolaire et universitaire.

L'année 1991 voit la création d'une Coupe du monde (qui ne sera officiellement reconnue par l'IRB qu'en 1998), remportée par les Américaines.

En 1996, apparaît une compétition européenne qui regroupe les quatre nations anglo-saxonnes (*International Home Championship* également appelé *Tournoi des Quatre Nations* ou *Tournoi britannique*). Elle devient *Tournoi des Cinq Nations* en 1999 avec l'intégration de la France, puis *Tournoi des Six Nations* à partir de 2002. En 2012, le rugby fait son entrée aux jeux Olympiques, dans sa version à 7.

L'Angleterre, vainqueur des Coupe du monde 1994 et 2014, ainsi que du Tournoi des Six Nations avec douze Grands Chelems, et plus encore la Nouvelle-Zélande, cinq fois championne du monde, dominant le monde du XV féminin. Quant au Canada et à la France, ils sont des outsiders réguliers de ces compétitions.

En France, depuis 2018, le rugby féminin est structuré en quatre niveaux avec un Top 16 à deux poules qui regroupe les meilleures équipes, et quelques joueuses qui sont sous contrat fédéral. L'activité compte aujourd'hui près de 22 000 licenciées (2018).



Équipe de France (2019)

